

Un plan de vol pour l'Éthiopie a été remis à Solomon il y a cinq mois. Plan de vol qu'il a refusé. Sa vie était en Suisse. Il travaillait dans un atelier de mécanique vélo, était engagé dans le foyer dans lequel il vivait, apprécié de tout le monde. C'était évident qu'il ne pouvait pas accepter de partir. Suite à son refus, il a continué à recevoir, comme auparavant, l'aide d'urgence (qu'il devait renouveler tous les 2-3 mois). Puis, rien d'autre, la vie continuait. Pas d'assignation à résidence l'obligeant à rester à la maison en attendant que la police l'emmène, pas d'ordonnance pénale, rien. Rien n'indiquait qu'il allait être arrêté prochainement dans les locaux du service de la population (SPOP).

Mardi 19 janvier 2021. Au matin, Solomon va renouveler son papier d'aide d'urgence (action qu'il devait faire régulièrement pour garder son droit au logement à l'EVAM entre autres). La personne au guichet lui demande de patienter dans la salle d'attente. 10 minutes plus tard, deux policiers pénètrent dans les locaux du SPOP et l'embarquent. Menottes aux poignets, sans aucune explication. Solomon se sent traité comme un criminel. Sans que personne ne lui explique ce qui lui arrive, il est emmené en voiture. Pendant le trajet, Solomon demande à joindre son patron pour le prévenir qu'il ne sera pas au travail l'après-midi. C'est la seule demande qui lui est consentie. Il va changer plusieurs fois de véhicule - voitures et fourgonnettes - il est complètement déboussolé et ne comprend pas pourquoi tout ce cirque pour le transporter qui sait où. Ce n'est qu'en arrivant sur place qu'il apprend qu'il a été emmené à Genève, à la prison de Frambois, où il passera la nuit.

Mercredi 20 janvier. Solomon est ramené à Lausanne pour comparaître devant le tribunal des mesures de contrainte et d'application des peines. Là, Solomon rencontre pour la première fois, et qui fut aussi la dernière, l'avocat qui lui a été attribué (qui était, en fait, le stagiaire de l'avocate censée s'occuper de sa situation), accompagné d'un interprète anglais, langue que Solomon ne parle pas. Lorsqu'il le fait remarquer au procureur, ce dernier lui répond : "On va faire avec". Sous-entendu par-là que Solomon ne connaîtra pas le contenu du jugement, à part quelques éléments qu'il a compris en français et de bribes d'anglais. Oui, malgré le fait qu'il ait précisé qu'il ne parlait pas anglais, l'ensemble du jugement lui a été traduit dans cette langue.

Ensuite, Solomon est ramené à Frambois, au sous-sol, dans une pièce avec toilettes et lavabo. Il y est placé en isolement jusqu'au mardi suivant. Il n'est autorisé à voir personne, mesure COVID. Il reçoit les appels seulement quand le personnel de la prison est disponible pour les lui transférer. Impossible non plus de lui rendre visite.

Plus aucune nouvelle de sa supposée avocate jusqu'au lundi 25 janvier, date à laquelle il reçoit un appel pour lui dire qu'elle passera mardi. Or, mardi, personne ne vient.

Dans la nuit de mardi 26 à mercredi 27, ses [ami.es](#), son équipe de foot, viennent devant la prison de Frambois depuis Lausanne, pour être là au cas où Solomon serait emmené de nuit à l'aéroport. Iels veillent toute la nuit jusqu'au petit matin, avant de retourner à Lausanne pour le travail. Deux heures plus tard, on apprend que la police vaudoise est arrivée à Frambois avec l'intention de ramener Solomon dans le canton de Vaud. Il est dit aux personnes encore postées devant la prison en soutien aux incarcérés, que le vol n'aurait "peut-être pas lieu".

Les [ami.es](#) de Solomon appellent Frambois pour savoir où il a été transféré. Les gardiens leur répondent qu'ils ne peuvent pas donner cette info, qu'ils doivent appeler le service de la population (SPOP) vaudois. Lorsque ses [ami.es](#) appellent le SPOP, on leur dit que seule l'avocate peut avoir accès à ces informations. Sa sœur ne compte pas. Son avocate n'en a rien à faire de lui, mais plusieurs personnes essaient de l'appeler tout de même puisqu'elle semble être la seule à avoir droit à cette information si confidentielle. On pense qu'il a été emmené à nouveau dans les locaux de la police cantonale de la Blécherette. Le pourquoi du comment les policiers ont procédé ainsi reste un mystère. L'avocate attend la journée du mercredi 27 janvier, le jour du vol spécial, pour faire une demande de réexamen, qui bien sûr arrivera trop tard. Elle laisse encore cette journée s'écouler avant de lâcher qu'elle ne sait pas où se trouve Solomon, sans avoir pris la peine de passer un coup de fil à la réception de la police cantonale.

Mercredi 27 janvier. Dans la soirée, Solomon est transféré depuis Lausanne vers l'aéroport de Genève (matin à Frambois, après-midi à Lausanne, retour à Genève le soir). Il aura dû d'abord subir la torture psychologique de la police de la Blécherette. Affaibli par sa grève de la faim et cherchant à trouver du repos, Solomon est réveillé à maintes reprises par les policiers qui entrent dans sa cellule, lui enlèvent la couverture, puis repartent. Il est ensuite déshabillé, et plaqué contre le mur pour une fouille intégrale - lors de laquelle les policiers se foutent de lui.

"Ils m'ont humilié jusqu'au bout"

A nouveau menotté, il est embarqué dans une voiture. Personne ne lui dit où il va. Une fois arrivé à l'aéroport de Genève, il est contraint de se diriger vers l'avion, encadré par deux policiers. Quand Solomon monte dans l'avion, les policiers précisent qu'il a un certificat médical. Dans l'avion, ils étaient 7 Ethiopiens de Suisse, 3 des cantons romands et 4 des cantons germanophones, plus de 40 policiers. Pendant le trajet, un des policiers lui tend une enveloppe en lui disant que c'est de l'argent auquel il a droit, une somme d'un peu plus de 1000 .-. Solomon signe une sorte de reçu, attestant qu'il a bien reçu l'argent, un papier écrit à la main. Arrivé à Addis Abeba, il ouvre l'enveloppe dans laquelle il n'y a plus qu'une centaine de francs, le policier lui a donc dérobé 1000.-. « J'aimerais comprendre pourquoi il a fait ça ».

Solomon a pu sortir de l'aéroport et il va « bien », il atterrit.

[Témoignage recueilli par les ami.es de Solomon]

STOP
aux
RENVOIS
des
RÉFUGIÉS

Éthiopiens

